



Déclaration de conformité

européenne



aux termes de la directive européenne pour machines 2006/42/CE, annexe II A

Par la présente, nous, la société

DÜPERTHAL Sicherheitstechnik GmbH & Co. KG
Frankenstrasse 3, 63791 Karlstein

déclarons que la machine désignée ci-après

Désignation de la machine: Armoire de sécurité pour le stockage des liquides inflammables

Modèle de machine: CLASSIC standard, pro

Taille de la machine: S, SL, XS, M, ML, L, LL, XL, XXL

Type de machine: 29-HHBBT_u-xyz(ss)

Marquage:

CLASSIC standard		S	SL	XS	M	ML	L	LL	XL
Hauteur	HH	13	13	13	20	20	20	20	20
Largeur	BB	06	06	12	06	06	09	09	12
Profondeur	T	6	7	6	6	7	6	7	6
Modèle de porte	u	7	7	5, 7	7	7	5, 7	5, 7	5, 7
Couleur	x	0, 1, 4, 5, 6, 7, x							
Définition de l'aménagement	yz	30, yz	30, yz	30, 32, yz	30, yz	30, yz	30, yz	30, yz	30, 32, yz
Marquage spéciale	(ss)	A, D, L, R, U, S, T (le cas échéant)							

En cas de -xyz dans le marquage, le numéro d'ordre définit la couleur, l'aménagement, le marquage spéciale.

CLASSIC pro		M	ML	L	XL
Hauteur	HH	20	20	20	20
Largeur	BB	06	06	06	12
Profondeur	T	6	7	6	6
Modèle de porte	u	7	7	5, 7	5,7
Couleur	x	0, 1, 4, 5, 6, 7, x			
Définition de l'aménagement	yz	50, 51, 52, 53, yz	50, 51, 52, 53, yz	50, 51, 52, 53, yz	50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 59, yz
Marquage spéciale	(ss)	A, D, L, R, U, S, T (le cas échéant)			

En cas de -xyz dans le marquage, le numéro d'ordre définit la couleur, l'aménagement, le marquage spéciale.

répond à toutes les exigences pertinentes de la directive européenne pour machines 2006/42/CE.

Institution désigné pour la contrôle du système d'assurance qualité selon annexe X:

TÜV SÜD Management Service GmbH
Ridlerstrasse 65, 80339 München

En plus, la machine est conforme aux suivantes normes et spécifications harmonisées et nationales:

Directives européennes appliquées: DIN EN ISO 12100:2011



Déclaration de conformité

européenne



Normes harmonisées et spécifications techniques nationales appliquées:

DIN EN 14470-1:2004

DIN EN 14727:2006

Responsable de la rédaction des documents techniques:

(signature)

Frank Backhaus / délégué aux déclarations européennes

Oerlinghausen, 02.10.2017

(lieu, date)

(signature)

Franz-Josef Hagen / gérant de société